

TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement d'un consultant.e expert.e en genre et coopérativisme

Projet FASSA – AID 013244/06/6

Activité : A1.4 – Résultat 1

Lignes budgétaires 1.2.7

Typologie de contrat : Contrat de prestation de service

Objet du contrat : Recrutement d'un bureau d'étude/Expert.e.s chargé.e.s de concevoir et mettre en œuvre un programme de formation structuré sur le genre et l'inclusion dans le monde du travail agricole

Lieu de travail : Gouvernorats de Jendouba, Kairouan et Mahdia

Période d'intervention : avril - juillet 2026 (dates prévisionnelles)

Durée estimée de la consultation : 90 jours, à définir selon un calendrier en coordination avec Coopermondo et l'équipe du projet FASSA

Bailleur de fonds : Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS)

1. Contexte de la consultation :

Le projet **FASSA – Filières Agro-durables pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaire** (AID 013244/06/6), financé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (**AICS**) et mis en œuvre par un consortium composé de **COSPE (chef de file), ATAE, SHANTI, UNFT et COOPERMONDO**, dans les gouvernorats de **Jendouba, Kairouan et Mahdia** vise à renforcer des filières agroalimentaires durables et résilientes, avec une attention particulière à l'autonomisation économique des **femmes travailleuses** dans les **filières stratégiques du lait et du fourrage**.

2. Informations générales sur le projet :

La présente consultation s'inscrit dans le cadre du Résultat 1 du projet et est mise en œuvre par **COOPERMONDO**, en coordination avec **COSPE** et **PUNFT**, qui assureront la cohérence méthodologique de l'action et faciliteront la mobilisation des femmes déjà impliquées dans les activités précédentes du projet.

Elle intervient dans un contexte caractérisé par un écart significatif entre la contribution effective des femmes travailleuses aux filières fourragère et laitière et leur accès limité aux ressources productives, aux services économiques et aux instances de gouvernance.

L'analyse des besoins réalisée dans le cadre du projet a mis en évidence des obstacles persistants, notamment un accès restreint au crédit et aux services financiers, une faible représentation dans les organes décisionnels dans les structures coopératives des filières et une participation limitée aux espaces de gouvernance économique.

Dans ce contexte, l'activité A1.4 vise à concevoir et mettre en œuvre un programme de formation structuré sur le genre et l'inclusion dans le monde du travail agricole, en articulant différentes dimensions complémentaires.

2.1 Bénéficiaires :

L'action s'adresse à un minimum **de 45 femmes travailleuses agricoles** actives dans les filières lait et fourrage au sein des trois gouvernorats d'intervention du projet (Jendouba, Kairouan et Mahdia).

Les bénéficiaires ont été identifiées en amont selon des critères établis par le projet, incluant la motivation, la disponibilité à s'engager de manière continue dans le parcours proposé ainsi que le potentiel de leadership au sein de leurs structures (SMSA, GDA ou autres organisations locales) ou de leurs communautés.

Étant donné leur appartenance à des catégories différentes, membres de SMSA, de GDA ou travailleuses agricoles indépendantes, leurs niveaux de connaissance, leurs besoins spécifiques et leurs attentes peuvent varier. Le parcours tiendra compte de cette diversité afin d'adapter les contenus et les modalités d'accompagnement aux réalités professionnelles et organisationnelles de chacune.

3. Objectif général de la consultation :

L'objectif de la mission est de concevoir et mettre en œuvre un parcours participatif intégré d'analyse, de formation et d'accompagnement visant à :

- **Réaliser un diagnostic** de la situation des femmes travailleuses agricoles dans les filières lait et fourrage, en analysant les obstacles structurels, les rapports de pouvoir et le cadre normatif encadrant leurs droits économiques et sociaux (**Phase 1**) ;
- **Renforcer, à travers un parcours de formation les capacités, les connaissances et le pouvoir d'action des femmes travailleuses** agricoles en matière de genre, d'inclusion et de participation économique et décisionnelle au sein des structures coopératives de la filière fourragère et laitière (SMSA, GDA et autres formes d'organisation) (**Phase 2**) ;
- **Co-construire des propositions** susceptibles d'être formalisées et intégrées, le cas échéant, dans les statuts des structures coopératives concernées par le projet FASSA, afin de promouvoir une gouvernance inclusive et une participation équitable des femmes (**Phase 3**).

3.1 La mission s'articulera en trois phases complémentaires et progressives :

Phase 1 – Analyse initiale

La première phase consistera à mener une analyse approfondie du contexte des femmes actives dans les filières fourragère et laitière au sein des gouvernorats d'intervention du projet FASSA (Jendouba, Kairouan et Mahdia), en s'appuyant notamment sur les études sectorielles disponibles et les résultats des focus groupes déjà réalisés, afin d'identifier et d'approfondir les principales problématiques mises en évidence.

Cette analyse portera également sur le cadre normatif encadrant l'exercice de leurs droits économiques et sociaux.

Elle visera à :

- **analyser** la situation socio-économique des femmes travailleuses au sein des filières ciblées, en tenant compte de leur rôle productif, reproductif et organisationnel ;
- identifier les formes de vulnérabilité, les rapports de pouvoir et les obstacles structurels limitant leur participation effective et leur autonomisation économique et décisionnelle ;
- **examiner** le cadre réglementaire et institutionnel applicable en matière de droits économiques et sociaux, de coopérativisme et d'égalité de genre ;
- **mettre en relation** ce cadre normatif avec les réalités territoriales observées afin d'identifier les écarts entre normes formelles et pratiques effectives.

Phase 2 – Mise en œuvre du parcours de formation

Sur la base de l'analyse initiale et des points d'amélioration détectés, le.e consultant.e déploiera un programme de formation.

Le parcours prévoit des sessions intensives (journées complètes consacrées aux contenus fondamentaux) dans les trois gouvernorats d'intervention du projet.

À titre indicatif, les modules couvriront notamment :

- genre, participation et inclusion financière et participation des femmes à l'économie des filières fourragère et laitière ;
- droits économiques et sociaux des femmes, prévention des discriminations et des violences en milieu professionnel et familial ;
- leadership, prise de parole et participation aux instances décisionnelles ;
- responsabilités parentales et organisation du travail.

Phase 3 – Co-élaboration de protocoles internes

À partir de l'analyse initiale et du parcours formatif, un travail participatif sera mené afin de formaliser des propositions concrètes visant à renforcer l'équité de genre. Ces propositions, désignées comme « protocoles », prendront la forme de recommandations opérationnelles, chartes internes ou orientations pratiques adaptées aux réalités des SMSA, GDA.

Elles pourront porter notamment sur :

- Gouvernance inclusive et élaboration de propositions d'amélioration interne au sein des SMSA, GDA et structures coopératives ;
- la représentation des femmes dans les instances décisionnelles ;
- l'organisation du travail et la répartition des responsabilités ;
- la prise en compte des droits liés à la maternité ;
- les mécanismes favorisant une participation plus équitable.

Ils seront présentés et discutés lors d'un séminaire territorial final afin d'en favoriser l'appropriation par les parties prenantes locales.

Les journées seront structurées selon une approche participative (travaux de groupe, études de cas, mises en situation, échanges guidés) et orientées vers l'analyse de situations concrètes vécues par les femmes ainsi que vers la formulation de propositions opérationnelles adaptées au contexte des structures concernées.

3.2 Organisation proposée des journées d'intervention (susceptible de modifications pour une meilleure adaptation) :

- **Phase 1:** 24 journées consacrées à l'analyse initiale dans les trois gouvernorats, comprenant l'approfondissement des résultats des focus groupes déjà réalisés dans le cadre du projet, la conduite éventuelle de sessions complémentaires si nécessaire, l'analyse structurée des données recueillies, ainsi que la mise en relation du cadre normatif avec les réalités territoriales, en vue d'affiner les axes thématiques et d'adapter le parcours de formation au contexte des filières fourragère et laitière.
- **Phase 2:** 18 journées de formation et de facilitation (à temps plein), soit 6 journées dans chacun des gouvernorats d'intervention (Jendouba, Kairouan et Mahdia), structurées autour des axes fondamentaux du parcours, combinant apports conceptuels, analyse collective et échanges approfondis.
- **Phase 3:** 36 demi-journées organisées sous forme de sessions interactives d'approfondissement et de co-construction, soit 12 journées dans chacun des gouvernorats d'intervention (Jendouba, Kairouan et Mahdia). Ces sessions seront centrées sur l'approfondissement de thématiques spécifiques identifiées lors de la première et deuxième phase.

4. Livrables de la consultation :

- **Un rapport d'analyse consolidé** des barrières structurelles et des écarts entre cadre normatif et pratiques effectives dans les filières lait et fourrage des gouvernorats d'intervention.
- **Un programme structuré de formation** sur le genre, l'inclusion et la participation économique et décisionnelle, adapté au contexte rural et organisationnel des bénéficiaires.
- **Un outil d'évaluation pré/post opérationnel**, permettant de mesurer l'évolution des connaissances, compétences et capacités d'action des participantes.
- **Un document de recommandations opérationnelles** visant le renforcement durable de la gouvernance inclusive au sein des SMSA, GDA et autres structures coopératives concernées.

- **Un ensemble de propositions formalisées (protocoles internes / orientations pratiques)** prêtes à être discutées et potentiellement intégrées dans les mécanismes internes des structures concernées.

5. Profil des experts

5.1. Exigences obligatoires

Formation et expérience¹ :

- Diplôme de niveau Bac+3 minimum en sciences sociales, droit, économie sociale et solidaire, développement rural ou domaine connexe.
- Une expérience confirmée d'au moins 5 ans dans la formation et l'accompagnement de femmes travailleuses agricoles et/ou d'organisations communautaires est requise.

Langues :

- Maîtrise du français et de l'arabe tunisien (oral et écrit).

Compétences techniques :

- Expertise avérée dans l'animation de formations participatives sur le genre, les droits socio-économiques et l'inclusion.
- Capacité à concevoir des outils pédagogiques adaptés au contexte rural (supports simplifiés, fiches pratiques, kits de formation).
- Connaissance des cadres normatifs liés aux droits des femmes, à la protection sociale et aux mécanismes de prévention des discriminations.

Compétences organisationnelles et relationnelles :

- Excellentes compétences en communication et en facilitation de groupe.
- Capacité à travailler avec une approche sensible au contexte culturel.
- Autonomie, rigueur organisationnelle et capacité à produire des livrables de qualité.
- Disponibilité à se déplacer entre les trois zones d'intervention du projet (Jendouba, Kairouan, Mahdia).

Conditions administratives et fiscales :

Le/la prestataire devra disposer d'un cadre administratif et fiscal lui permettant de contracter et d'être rémunéré depuis l'Italie.

À ce titre, le/la consultant.e (ou structure prestataire) devra impérativement :

¹ En cas de candidature portée par un cabinet, ces critères s'appliquent à l'expert.e principal.e responsable de la mission. Le cabinet devra présenter une équipe aux compétences complémentaires en lien avec les thématiques de la consultation.

- Être légalement enregistré.e en tant que consultant indépendant, bureau d'étude ou organisation habilitée à fournir des prestations de service ;
- Être en mesure d'émettre des factures conformes aux normes fiscales en vigueur compatibles avec les procédures de paiement international ;
- Disposer d'un identifiant fiscal valide et assurer de manière autonome la gestion de ses obligations fiscales et sociales dans son pays de résidence ou d'enregistrement ;
- Accepter que les paiements soient effectués par **COOPERMONDO depuis l'Italie**, selon les modalités prévues au contrat.

5.2. Atouts et qualifications souhaitées :

- Maîtrise de l'italien.
- Bonne connaissance des structures agricoles tunisiennes (SMSA, GDA) et des dynamiques coopératives locales.
- Connaissance des spécificités socio-économiques et agricoles des régions d'intervention du projet FASSA.

6. Modalités de candidature :

Le/la prestataire devra soumettre un dossier complet comprenant :

- **Un CV détaillé**, mettant en avant les compétences et expériences pertinentes dans les domaines du genre, des droits socio-économiques, de l'économie sociale et solidaire et/ou de l'accompagnement des femmes travailleuses agricole ;
- **Deux références professionnelles** (organisations, contacts, fonctions, période de collaboration).
- **Une offre technique et méthodologique² décrivant l'approche générale proposée pour la mise en œuvre des trois phases de la mission :**
 1. **L'approche proposée pour l'analyse** du tissu territorial et organisationnel des filières ciblées dans les gouvernorats ciblés, incluant la méthode d'exploitation des focus groupes existants, les éventuels outils complémentaires d'investigation et la démarche d'analyse des écarts entre cadre normatif et pratiques effectives ;
 2. **La méthodologie de conception et d'animation du parcours de formation** (démarche pédagogique, outils participatifs, modalités d'évaluation pré/post, adaptation aux profils des participantes et au contexte rural) ;
 3. **La stratégie de facilitation et de co-construction des protocoles internes**, précisant la méthode de formalisation des propositions, les modalités d'implication des femmes bénéficiaires et les étapes de consolidation des recommandations destinées aux SMSA, GDA et autres structures concernées ;

² La structuration proposée pour l'ensemble du dispositif pourra être ajustée à l'issue de la phase d'analyse initiale afin d'intégrer les spécificités identifiées.

- **Une offre financière globale**, incluant l'ensemble des coûts liés à l'exécution de la mission, notamment les frais de déplacement et de transport dans les zones d'intervention du projet.

6.1 Modalités de soumission :

Le cabinet ou le/la consultant.e devra envoyer à l'adresse info.tunisia@coopermondo.it, les documents mentionnés ci-dessus dans l'appel à consultation en mentionnant dans l'objet « Candidature – Genre et Coopérativisme (FASSA) »

- **Dans le cas d'un cabinet ou d'une structure prestataire**, le soumissionnaire devra proposer une équipe d'expert.e.s en capacité de couvrir les trois gouvernorats d'intervention du projet FASSA (**Jendouba, Kairouan et Mahdia**), en joignant les CV des membres mobilisés ainsi qu'une présentation de la structure.
- **Dans le cas d'un consultant individuel**, le/la candidat.e pourra postuler pour une ou plusieurs zones d'intervention, en fonction de sa disponibilité et de sa capacité à assurer les déplacements requis.

Modalités de supervision

La mission sera supervisée par **COOPERMONDO**, en coordination avec **les partenaires du projet** garantissant l'alignement méthodologique avec la stratégie globale du projet.

- Date limite d'envoi des candidatures : **05/04/2026**

Toutes les candidatures reçues dans les délais seront examinées avec attention.

Toutefois, seuls les dossiers complets, incluant l'autorisation de traitement des données personnelles conformément à l'article 13 du Décret législatif italien n° 196/2003 et à l'article 6.1, point a), du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD), seront jugés recevables.

Seul.e.s les candidat.e.s présélectionné.e.s sur la base des dossiers soumis seront contacté(e)s pour un entretien.

Coopermondo se réserve le droit de clôturer le processus de recrutement avant la date limite de réception des candidatures.